

# El-Asnam : une ville qui change de nom

Autor(en): **Pascalis, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **91 (1982)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549301>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## El-Asnam: Une ville qui change de nom

Lorsque survient une catastrophe, par exemple le tremblement de terre qui, le 10 octobre 1980, détruisit à plus de 90% la ville d'El-Asnam en Algérie, les opérations de secours sont à peine commencées que chacun, à des milliers de kilomètres de là, peut suivre le drame des habitants comme s'il y était et juger de l'efficacité ou de l'absence des premiers secours. Chacun vit véritablement l'événement grâce aux médias de presse. L'émotion est en général d'autant plus forte que la région affectée est proche et connue. Les initiatives spontanées se multiplient à l'infini. Les fonds affluent et l'on exige des organisations humanitaires qu'elles agissent sans délai. On attend d'elles des actions spectaculaires en oubliant les précautions qu'elles se doivent de prendre. On s'exalte parfois; on critique souvent. Mais peu à peu – très rapidement – tout semble rentrer dans l'ordre. Comme un feu qui s'éteint. Un peu de fumée encore

*A la place des habitations détruites par le séisme, de petites maisons ont désormais remplacé les tentes des premiers mois. Leur alignement monotone se perd à l'horizon.*

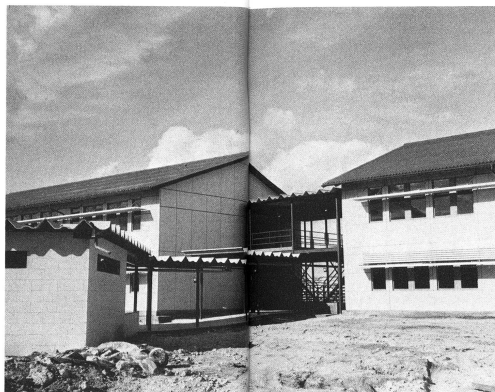


12

et puis plus rien. D'autres catastrophes ont pris le relais sur nos ondes et dans nos quotidiens. Six semaines après El-Asnam, c'était déjà un autre tremblement de terre, en Italie du Sud.

Est-ce à dire que tout était dit et terminé à El-Asnam? Non, bien entendu. Après la première urgence, période durant laquelle il faut faire parvenir le plus rapidement possible tentes, couvertures, vêtements, vires, médicaments et objets de première nécessité en très grande quantité et en utilisant les voies d'acheminement les plus sûres et les structures de distribution les plus efficaces, il y a un temps de relâchement mais qui n'a que l'apparence du relâchement.

Les autorités et les institutions du lieu de la catastrophe ont peu à peu repris les choses en main. Elles fixent les besoins et les priorités, assument la coordination et tentent de canaliser les initiatives sauvages qui, elles, consti-



*Construit avec des matériaux parasismiques et rouge – renforcent la sobre élégance du lycée financé par la Suisse pour accueillir le bâtiment. Des coupes-soleil et un chauffage au gaz naturel assurent le confort été comme hiver.*

tuent souvent une véritable catastrophe après la catastrophe. Durant ce temps, des négociations doivent être entamées, des plans doivent être dressés, des études géologiques menées afin d'éviter d'avoir à reconstruire sur des terrains dangereux. Au bilan des besoins sur place correspond dans les pays voulant aider le bilan des disponibilités financières après la fin des grandes collectes. C'est aussi le temps des concertations entre œuvres d'entraide. Qui va faire quoi et avec qui?

On imagine trop souvent que les institutions humanitaires se concurrencent. Il y a, certes, émulation, mais il y a surtout collaboration, chacune d'entre elles ayant ses spécificités, ses avantages sur les autres, ses partenaires sur place que les autres n'ont pas, etc. A El-Asnam, les choses ont marché bon train. La Suisse a décidé – après les premiers secours d'urgence – de concentrer ses efforts sur deux projets: la reconstruction d'un lycée de 1000 élèves et de cinq dispensaires. La construction du lycée a pu être assurée à 70% par la Confédération et à 30% par la Croix-Rouge suisse. Les charges ont été réparties entre le Gou-

vernement algérien (fondations, branchements de l'eau, du gaz, mobilier, cantine, engins de construction) et la Confédération suisse (planification, appels d'offres, pilotage du projet, bâtiment «clé en main»). Une entreprise suisse était responsable de l'exécution des travaux de construction avec la collaboration de volontaires du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe à l'étranger. Le projet a été mis au point en mai 1981. Sept mois après, soit le 19 décembre dernier, les clés ont pu être remises aux autorités algériennes lors d'une petite cérémonie à laquelle participaient, du côté suisse, l'ambassadeur Eric Lang, qui a récemment passé de Téhéran à Alger, M. Arthur Bill, directeur du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe à l'étranger, M. Edouard Blaser, son successeur, M. Jean Pascalis, représentant de la Croix-Rouge suisse, et M. Max Hofer, architecte.

Le bâtiment a fière allure. Tout à la fois fonctionnel, sobre, solide et élégant. Il domine une région où les alignements de petites maisons toutes neuves mais trop semblables se perdent à l'horizon.

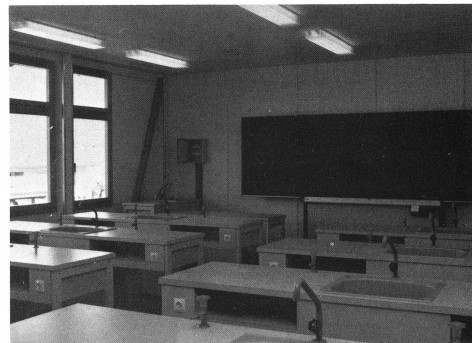
D'ici quelques mois, ce seront les cinq dispensaires qui seront inaugurés dans

les environs d'El-Asnam. Ils seront le fruit d'une collaboration entre la Croix-Rouge suisse (39% du financement), Caritas (23%), l'Entraide protestante (18%) et la Chaîne du Bonheur (20%), la Croix-Rouge suisse assumant la direction du projet.

El-Asnam renaît peu à peu. Déjà on ne voit pratiquement plus de tentes. En revanche beaucoup de maisons en construction à côté de bâtisses plus ou moins en ruines marquées d'un point rouge, vert ou bleu selon le degré de

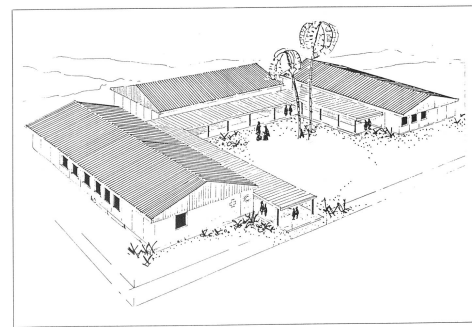
dégradation et d'habitabilité. Mais aussi de nombreux terrains vagues ayant été débarrassés de leurs ruines par des trax. La ville donne l'impression que la vie y est plus active qu'ailleurs alors qu'on pourrait s'attendre à du fatalisme et à de la prostration. Un pari de ce pays qui, malgré les drames qu'il a connus, désire vraiment sa renaissance. Comme pour conjurer le sort El-Asnam s'appelle désormais Ech-Chelif du nom du fleuve qui traverse la ville et donne vie au pays.

Jean Pascalis



*Ici, une salle de sciences équipée par la Suisse.*

*Les cinq futurs dispensaires également financés par la Suisse seront construits selon ce plan.*



13